

CELLULE D'ECOUTE INDEPENDANTE

DEDIEE AUX FRATERNITES MONASTIQUES DE JERUSALEM

BILAN DES TRAVAUX

La Cellule d'écoute indépendante, mise en place par l'Archevêque de Paris à la demande des Prieurs généraux des Fraternités monastiques de Jérusalem et dédiée prioritairement aux anciens membres des Fraternités qui souhaitaient témoigner, a achevé ses travaux.

Elle a remis à l'Archevêque son rapport et un dossier qui comprend :

- *les comptes-rendus des entretiens réalisés, arrêtés d'un commun accord avec les personnes entendues (ces documents strictement confidentiels seront conservés dans les archives du diocèse) ;*
- *les témoignages écrits qui lui ont été transmis (id.) ;*
- *les témoignages reçus par la première cellule d'écoute initiée par les Instituts concernés qui lui ont été transmis (id.) ;*

1/ Déroulement des travaux

La Cellule d'écoute a été mise à la disposition des personnes intéressées à la fin du mois de février par le truchement d'une boîte-mail dédiée, accessible à ses seuls membres. Les auditions et échanges écrits se sont étalés sur la période mars-septembre.

La Cellule a été en contact avec 36 personnes en tout ; elle a réalisé 17 entretiens et reçu 19 témoignages écrits, auxquels s'ajoutent 9 témoignages écrits transmis par la responsable de la première cellule d'écoute. Les membres actuels des Fraternités qui sollicitaient un entretien ont été, sauf exception, orientés vers les Visiteurs Apostoliques, auprès de qui ils ont pu trouver l'écoute souhaitée.

Les entretiens ont eu une durée d'une à deux heures. Ils ont été effectués en « présentiel » dans un lieu indépendant ou en visio-conférence en fonction des souhaits des intéressés, et ont tous été menés par les trois membres de la Cellule réunis. Ils ont impliqués 12 femmes et 5 hommes ; 15 anciens membres des Fraternités ; 1 membre actuel ; un couple extérieur. Deux d'entre eux ont demandé l'anonymat.

Les témoignages écrits ont été d'ampleur variable : du simple échange de mail à l'envoi de documents parfois importants. Ils ont impliqués 13 membres anciens ou actuels des Fraternités et 6 personnalités extérieures.

Malgré une publicité limitée, la Cellule d'écoute indépendante a recueilli l'impression que les personnes qui souhaitaient témoigner ont été en mesure de le faire, notamment grâce aux informations diffusées et à des contacts informels. On ne peut toutefois exclure que tel ou telle n'aient pas eu accès à l'information, du fait de leur éloignement ou pour toute autre raison. L'engagement simultané d'une Visite Apostolique a pu susciter une certaine confusion, mais les explications données ont permis à chacun de comprendre les rôles respectifs. La Cellule a relevé que le fonctionnement insatisfaisant de la première cellule d'écoute avait pu susciter un climat de méfiance, qu'elle s'est efforcée de lever.

Les modalités de travail arrêtées, expliquées à chaque interlocuteur ; l'absence de liens des membres de la Cellule avec les Instituts concernés ; la liberté totale laissée par le commanditaire ; leurs expériences respectives, la collégialité et le bénévolat avec lesquels

cette mission a été accomplie, ont été les conditions de l'indépendance de la Cellule d'écoute.

2/ Restitution

a/ Limites de l'analyse

La démarche étant ciblée sur les anciens membres des Fraternités, puisque parallèlement les membres actuels pouvaient s'exprimer auprès des Visiteurs Apostoliques, le groupe ainsi constitué sur la base de démarches personnelles n'est pas représentatif d'ensembles plus larges. Elle vaut donc surtout par la somme des témoignages individuels recueillis.

Ces derniers n'ont pu donner lieu à des analyses contradictoires au sein des Instituts concernés puisque tel n'était pas le champ de la mission confiée à la Cellule. Leur statut reste donc univoque, avec les limites que cela impose à l'analyse. Leur caractère volontaire est un autre biais de composition et de représentativité de ce groupe, car une telle démarche requiert liberté intérieure et force de caractère, et n'est pas accessible à tous.

En restant donc prudente dans ses analyses, pour les raisons qui précèdent, la Cellule relève cependant une grande concordance dans ces témoignages venant de personnalités et de situations très diverses, qui donne aux constats qui s'en dégagent une vraie crédibilité.

b/ Principaux constats

La Cellule a ordonné les principaux éléments que les témoignages reçus lui ont fournis de la façon suivante :

- *Un charisme attractif mais imprécis*

Après avoir vérifié l'attractivité du concept de « *moine dans la ville* », auquel les témoins entendus restent souvent attachés, et rappelé les clefs de son succès : liturgie particulièrement soignée, vie dans la Cité par le travail, alliance de tradition et de modernité, retour à une certaine esthétique, la Cellule note qu'ils s'accordent pour dire que les Fraternités Monastiques de Jérusalem ont comblé avec brio un espace laissé vacant dans l'Eglise.

Mais les témoignages, émanant très majoritairement de personnes qui ont rencontré des difficultés et quitté les Fraternités, ont surtout exprimé des interrogations et des critiques sur la mise en œuvre de ce charisme, qu'on peut regrouper sous les items suivants :

- *Dérive esthétisante (recrutement, médiatisation, choix de lieux emblématiques...)*
- *Praticabilité du travail à l'extérieur ; réalité et limites*
- *Mobilité et instabilité des personnes et des communautés*
- *Statuts canoniques individuels multiples et incertains*
- *Référentiel monastique fragile, fondé sur un « Livre de Vie » intangible*

- *Des carences de discernement, de formation et d'accompagnement*

La priorité donnée à un recrutement à marche forcée pour concrétiser une ambition quantitative, encouragée par les succès rencontrés et leur médiatisation, s'est malheureusement accompagnée, selon les témoignages recueillis, d'une attention insuffisante aux personnes, à leur discernement, à leur formation, à leur accompagnement.

Ces carences et manquements ont été à l'origine de très nombreux départs, qui eux-mêmes renforçaient le besoin de recrutement.

D'autant qu'une même hâte à fonder des communautés nouvelles, en France et à l'étranger, alors que les Instituts ne disposaient pas des ressources humaines expérimentées nécessaires, plaçait certains - responsables ou novices - dans des situations d'insécurité, qui sont à l'origine de nombreux problèmes.

Au-delà de ce constat, les critiques ont porté principalement sur :

- *la maîtrise insuffisante du discernement vocationnel, bousculé par l'objectif quantitatif ou perturbé par des manques de transparence*
- *le déficit de formation à la vie religieuse, avec une focalisation sur le seul « Livre de Vie »*
- *l'accompagnement inadapté des personnes (santé physique et psychologique) et le manque de respect à leur égard (confusion for interne-for externe en particulier)*
- *une conception inadaptée de l'obéissance*

Ces carences et manquements ont été au cœur de blessures et de drames personnels dont la Cellule a constaté les conséquences parfois lourdes et durables.

- ***Une critique de la gouvernance et une remise en cause du Fondateur***

Les témoignages ont également dénoncé **un fonctionnement dérégulé**, marqué par le poids et l'omniprésence du Fondateur :

- *choix unilatéral des responsables, sans élection ou même sans concertation ;*
- *mise en cause d'un fonctionnement « clanique » autour du P. Delfieux par un cercle restreint coopté ;*
- *exercice discrétionnaire du pouvoir, centralisme, opacité, absence de dialogue ;*
- *manque de considération pour les personnes ;*
- *processus plus ou moins dissimulés d'éviction des contestataires.*

La Cellule rappelle que chaque cas mériterait un examen contradictoire pour une appréciation objective.

Les mises en cause du Fondateur par les personnes entendues ont été nombreuses et parfois sévères. La majorité n'a pas exprimé de griefs personnels à son endroit, mais évoqué le rôle direct ou indirect qui fut le sien dans les dysfonctionnements dont ils s'estiment victimes.

Cependant nombreux ont été ceux qui ont rappelé au préalable l'importance qu'ont eu pour eux l'ardeur et le dynamisme du P. Delfieux, l'intuition fondatrice qui l'a animé, son attention à la beauté de la liturgie et de ses chants, sa façon de célébrer, ses talents de prédicateur...etc. La Cellule a également reçu des témoignages de personnes extérieures en ce sens.

Dans le registre critique qui domine cependant chez les anciens membres entendus, la plupart des témoignages mentionnent :

- *une personnalité marquée par des contradictions et ambivalences, avec une prévalence narcissique ;*
- *une attitude de séduction pouvant aller jusqu'à l'emprise ;*

- *son autocratie et son acceptation du culte de sa personnalité ;*
- *son goût pour les mondanités, en décalage avec l'austérité de la vie monastique*
- *une trop grande proximité avec certaines candidates ou membres, assortie de gestes inappropriés, qui questionnent son respect de la chasteté ;*

La Cellule se doit de préciser ici que la plupart ont exprimé leur accord avec les analyses développées par Anne Mardon dans ses ouvrages, et leur reconnaissance à son endroit.

c/ Conclusions

La Cellule appelle l'attention sur les principales attentes exprimées par les personnes avec lesquelles elle a été en contact, qu'on peut classer en trois catégories :

- *le souhait largement exprimé d'une **reconnaissance par les Fraternités des erreurs commises**, dont elles s'estiment victimes ;* la Cellule estime que des démarches individuelles appropriées de rencontre, d'explication, d'échange et, le cas échéant, de reconnaissance de fautes, restent dans bien des cas à accomplir, tout au moins en direction des personnes qui le souhaitent ;
- *des demandes ponctuelles de **réparation pécuniaire**, fondées surtout sur des dépenses de santé et sur des défauts de cotisations ;* la Cellule relève que plusieurs démarches engagées n'ont pu à ce jour déboucher ; elle les a signalées à ceux qui sont en charge de les recevoir ;
- *une attente plus globale de **vérité**, par une relecture du rôle du Fondateur, et de **réforme des Fraternités Monastiques de Jérusalem**, fondée sur le sentiment que certains des dysfonctionnements à l'origine des difficultés vécues perdurent ;* attente qui concerne également la responsabilité de l'Eglise.

Elle signale enfin que, même si les difficultés rencontrées par les Fraternités Monastiques de Jérusalem ne s'inscrivent pas, à proprement parler, dans le champ de **la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise (CIASE)**, certaines des analyses et recommandations de cette instance (n°5 et n°6 en particulier) correspondent aux dysfonctionnements constatés.

La Cellule se félicite qu'une Visite Apostolique ait reçu la mission d'évaluer la situation actuelle des Instituts.

Elle forme le vœu que son propre travail, fondé sur les démarches courageuses qu'elle a accueillies, puisse y contribuer.